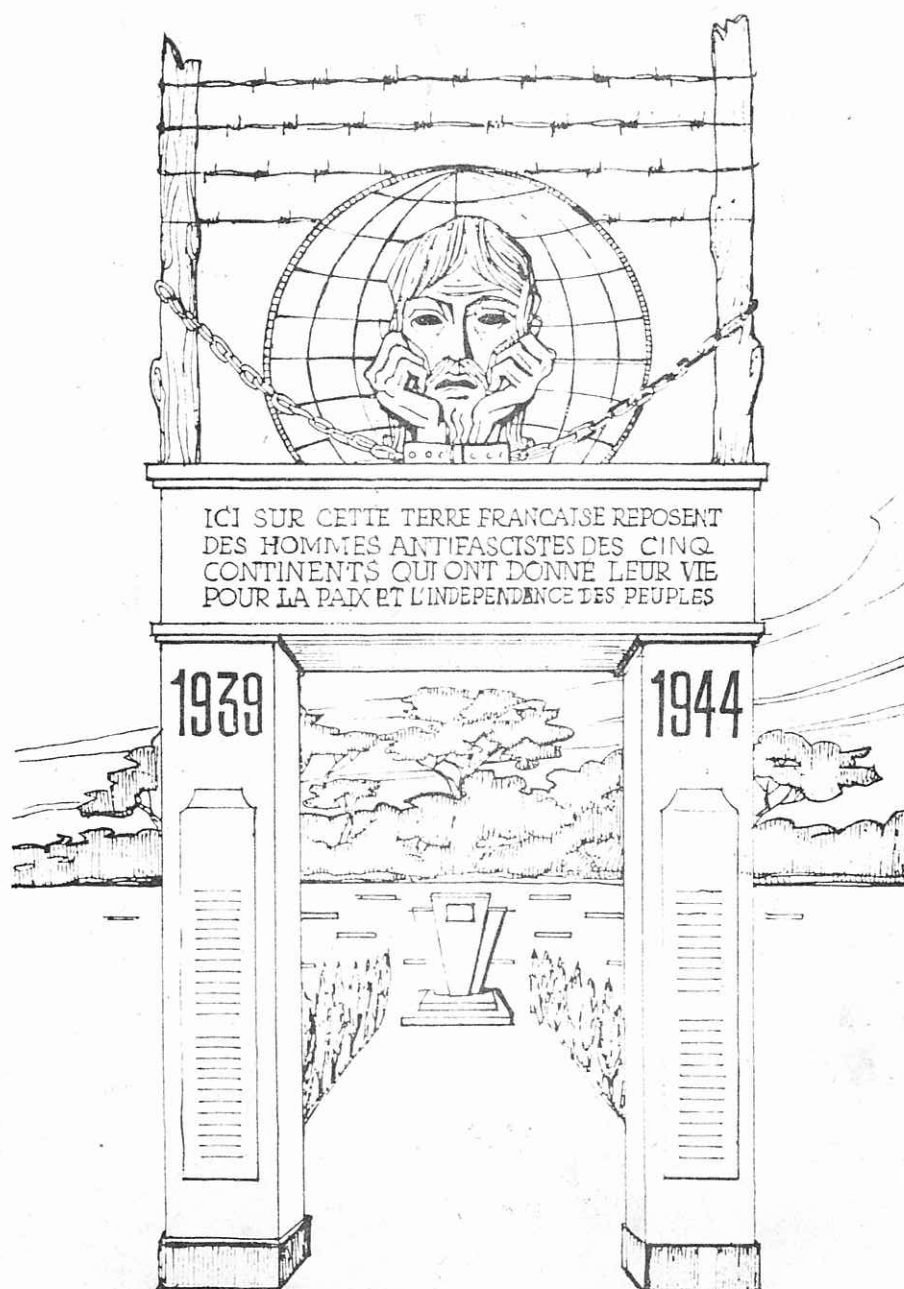


LES CINQ CONTINENTS

BULLETIN D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS INTERNES POLITIQUES ET RESISTANTS DU CAMP DU VERNET D'ARIEGE

2 rue du 14 Juillet, 09100 PAMIER (France) Tél. : 2.75



Projet d'Entrée du Cimetière

AMICALE
DES
ANCIENS INTERNES
POLITIQUES ET RESISTANTS
DU CAMP DU
VERNET D'ARIEGE
(France)

2, rue du 14 Juillet
09100 PAMIER

Déclaré à la Préfecture
de l'Ariège
Parution au J.O. du 1-12-1971

Le Gérant de la publication :

Millan BIELSA

Compte Bancaire de l'Amicale :

N° 50 20 38 R

Crédit Lyonnais

rue Alsace

31000 TOULOUSE (France)

N° C.C.P. du Crédit Lyonnais

TOULOUSE 504

NUMERO 1
1er Semestre 1973

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

EDITORIAL

L'un de nos premiers soucis a été la publication d'un bulletin qui reste le seul moyen efficace d'informer nos camarades et amis de la renaissance de l'Amicale, de son organisation et de ses objectifs. C'est donc avec émotion que nous sortons le premier numéro de ce petit journal qui vous appartient, qui est entièrement vôtre et à travers lequel vous pourrez vous exprimer, donner votre point de vue, puisque vous avez le droit et le devoir de le faire. C'est aussi le lien qui permettra le contact entre les Internés qui ont répondu à l'appel de l'Amicale, disséminés partout, les plus nombreux en France, mais aussi en Yougoslavie, R.F.A., R.D.A., Italie, Uruguay, Mexique, U.S.A., etc., et à qui nous posons cette simple question : "Vous souvenez-vous de votre vie dans le Camp du Vernet ?" Sûrement oui, car c'est inoubliable, même après une trentaine d'années, même si depuis lors nous avons été repris par nos occupations d'hommes libres.

Un groupe de camarades vivant aux alentours du Vernet d'Ariège et Toulouse qui voyaient devant eux, pendant leurs déplacements, le seul vestige important du grand camp, le triste et solitaire cimetière dans un indescriptible état, ce groupe eut l'idée de faire revivre la première Association d'Anciens Internés, créée pendant l'hiver 44 - 45 et dont le Président fut Jean De Pablo. Et la faire revivre pour plusieurs raisons, dont une pour alerter nos frères de souffrances physiques et morales pour leur dire que nous avons besoin d'eux pour la restauration de l'endroit où gisent les dépouilles de 158 des nôtres et qui n'ont pas eu la joie de connaître la Libération des camps, le bonheur du retour dans leur famille et la jouissance de la liberté retrouvée.

C'est pour eux que nous voulons une stèle digne de ces grands résistants du premier jour, depuis 1922 pour les Garibaldiens, 1933 pour les Allemands anti-nazis, 1936 pour les Espagnols réfugiés ici en 1939, avec ceux des brigades internationales, après trois ans de lutte armée ; pour les Israélites persécutés, apatrides, exilés politiques de vingt-neuf nationalités différentes, tous sacrifiés par la bêtise, la collaboration et le racisme. A leur égard, payer avec une stèle ce n'est pas cher !

Une autre raison de la parution de ces feuilles c'est d'attirer l'attention des autorités sur la situation des Internés survivants.

" Nous savons pour l'avoir subie ce qu'était la vie dans les centrales, les camps, les prisons, les forts ou autres foyers remplis par les bourreaux nazis et par leurs complices de Vichy. Nous avons connu l'horreur de ces lieux surpeuplés où nulle autre loi n'existait que l'arbitraire souvent féroce du chef. "

(Louis CHAUFFIER, écrivain français).

" Nier les souffrances subies par les Internés dans les camps et prisons aboutit à atténuer la responsabilité des nazis et de leurs complices. "

(Docteur SAINT-PAUL, Député de l'Ariège).

Et pourtant, que d'injustices ! D'abord, la honteuse forclusion, l'impossibilité pour beaucoup de camarades isolés, qui l'ignoraient complètement, de faire valoir leurs droits à pension, à des soins gratuits, à la carte d'Interné Politique ou Résistant, à l'indemnisation allemande, à la retraite anticipée, à la carte de circulation à tarif réduit. Parce que le délai en est expiré : ! Et leur "délai" à eux ? Nous connaissons les cas de plusieurs Internés qui n'ont absolument rien, bien qu'ils aient été enfermés au Camp du Vernet de 1940 à 1944. Tant que durera la forclusion, nous ne dirons pas que nous avons gagné la guerre antifasciste.

Et aussi les tracasseries administratives, l'acharnement des commissions à nous exiger la présentation de pièces, documents, témoignages - médicaux et autres - contemporains de la détention, il y a trente ans, le refus de certains services de nous les fournir (comme la prison de St Michel, qui "n'a plus d'archives" pour nous délivrer une attestation de présence.)

Et toujours la disparité entre les pensions et indemnités selon des catégories imposées, et iniques. Nous réclamons, répétons-le, l'application du principe "à préjudice égal, réparation égale" car nous n'acceptons ni cette situation ni les motifs de son maintien.

Toute la Résistance doit se dresser contre ces injustices : les droits des anciens combattants, Internés et Déportés sont légalement imprescriptibles et il faut leur donner la possibilité à tout moment d'en réclamer le bénéfice. Un exemple : la carte de A. C. a été attribuée aux engagés après le débarquement des troupes alliées et refusée pour "délit politique" aux vrais résistants à l'occupation qui commencèrent la lutte avant même la constitution de fronts et de comités nationaux après 1942.

" Si la loi est insuffisante, le législateur a pour rôle de la compléter et de l'améliorer. "

(G. FAURE, Député de l'Ariège).

Ce petit journal doit nous aider à supprimer ces anomalies et à unir la grande famille des Internés du Vernet. Nous ne voulons ni cultiver les morts ni exiger beaucoup pour obtenir un peu. Lorsque nous avions 20 ou 40 ans, nous n'avions besoin que de liberté. Nous avons lutté contre tous les fascismes spontanément (car nous considérons cela comme un devoir "inné") et généreusement (car nous l'avons fait sans aucune arrière-pensée de réparation ultérieure. Jamais il n'a été question parmi nous, dans notre vie secrète de ces années-là, d'argent ou de faveurs !)

Nous aurions pu quitter facilement les barbelés en nous engageant volontairement dans le travail allemand, dans l'organisation Todt, dans la construction du mur de l'Atlantique ou dans leurs usines. Nous avons préféré y rester plutôt que de donner un coup de pioche pour "eux". A chacun son honneur.

Nous ne voulons pas que votre bulletin soit triste, larmoyant. En plus de vos droits, nous aimerions publier le récit de quelques événements vécus dans l'enceinte du camp, une sorte de petite histoire personnelle ou particulière. Et gaie si possible.

L'AMICALE .

DECLARATION D'ASSOCIATION

Suite à la déclaration précédente du 2/12/1944 à la Sous-Préfecture de 09 - PAMIER, publiée au journal officiel du 21/1/1945.

Pamiers, le 14 juin 1971

Monsieur le Sous-Préfet,

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, nous avons l'honneur de déclarer les modifications apportées à l'Association dite "Association des Anciens Internés Politiques du Camp du Vernet".

Nouvelle appellation : "Amicale des Anciens Internés Politiques et Résistants du Camp du Vernet d'Ariège".

Cette Association a pour objet :

- Etudier les problèmes concernant la situation des anciens internés.
- Veiller à l'entretien et à l'édification d'une stèle au cimetière du Camp.
- Maintenir le souvenir de nos frères par l'idée et par l'esprit de sacrifice.

Son siège social est 2, rue du 14 juillet, 09 - PAMIER.

Le Comité est composé comme suit :

PRESIDENTS D'HONNEUR :

Jean de PABLO, domicilié à Berlin	} premiers fondateurs de l'Association
Fausto NITTI, domicilié à Rome	
Franz DALHEM, domicilié à Berlin	

PRESIDENT :

PLINIO Ilario, né le 15/9/1898 à Biella (Italie)
domicilié 15, rue du Béarnais, 31 - TOULOUSE

VICE-PRESIDENT :

CERVERA Antonio, né le 6/1/1908 à Chinchon (Espagne)
domicilié 21, rue Caffarelli, 31 - TOULOUSE

SECRETAIRE :

MENENDEZ Luis, né le 4/2/1916 à Gijon (Espagne)
domicilié 2, rue du 14 juillet, 09 - PAMIER

SECRETAIRE-ADJOINT :

ROVIRA Juan, né le 9/2/1915 à Valirana (Espagne)
domicilié, rue des Nauzes, 09 - SAVERDUN

TRESORIER :

LOPEZ Tovar Vicente, né le 5/9/1909 à Madrid (Espagne)
domicilié 3, rue Godolin, 31 - TOULOUSE

MEMBRES :

CUBEL Manuel, né le 9/7/1911 à Daroca (Espagne)
domicilié 2, rue Mirabeau, 09 - LAVELANET

CUBELLS José, né le 2/5/1919 à Flix (Espagne)
domicilié, rue du Corps Franc Pomiés, 09 - PAMIER

BETTINI Yves, né le 4/4/1922 à 31 - TOULOUSE (France)
domicilié rue Bonnat, Flovéal Résidence 105, 31 - TOULOUSE

BIELSA Millan, né le 3/12/1915 à Zaragoza (Espagne)
domicilié, 6, rue Loumet, 09 - MONTGAILHARD

MAURI Y FORNS Enrique, né le 19/8/1909 à Barcelone (Espagne)
domicilié, route de Belpech, 09 - MAZERES

TOMAS SEGOVIA Rafael, né le 3/3/1905 à Malaga (Espagne)

CONSEILLER HISTORIQUE :

DELPLA Claude, professeur d'Histoire au Lycée de FOIX.

XXXX

LE SOUTIEN

Nous nous adressons à tous les amis des Internés du Vernet. L'Amicale demande leur soutien, leur aide pour la réalisation de son but : la protection, l'entretien de ce qui reste aujourd'hui d'un camp d'internement mondialement connu depuis 1939 : son cimetière, un carré de terrain sis au milieu d'un grand champ, abandonné de tous (officiels, organisations de Résistance et même de ses Internés) pendant plus d'un quart de siècle, à tel point qu'il était question de le supprimer en 1972. Ce danger et sa faillite morale sont à présent définitivement écartés grâce au Conseil Général de l'Ariège, à la pression de l'Amicale et à l'action de tous ceux qui ne peuvent ni doivent oublier ce que ce camp a représenté : le noir passé et le temps de haïr.

Nous faisons appel à votre concours financier, sans lequel, malgré notre bonne volonté et notre désintéressement, il nous sera très difficile de continuer notre tâche. Modeste est celle-ci, modestes sont nos moyens, modeste est l'aide que nous sollicitons.

Nous recevrons avec autant de gratitude toute suggestion, toute idée, tout commentaire, que vous voudrez bien nous adresser. En outre, les colonnes de ce bulletin vous sont offertes pour vos articles et récits.

MERCI AU NOM DE

L'AMICALE

ENVOYEZ VOTRE OBOLE PAR MANDAT POSTAL, CHEQUE POSTAL OU BANCAIRE AU COMPTE DE L'AMICALE (voir intitulé complet ci-dessous). POUR LES ETRANGERS, CONSULTEZ VOTRE BANQUE OU VOTRE BUREAU DE POSTE. EN ESPECES, AUX REPRESENTANTS DE L'AMICALE. NOUS PUBLIERONS, SAUF AVIS CONTRAIRE, LE NOM DES SOUSCRIPTEURS ET LA RELATION DES DEPENSES.

Notre trésorier prie les adhérents de l'Amicale de bien vouloir régler leur cotisation 1973 en l'adressant à notre compte bancaire n° 50 20 38 R, Crédit Lyonnais, rue d'Alsace, 31000 TOULOUSE - N° du C.C.P. de l'Agence bancaire : Toulouse 504. Et ce le plus tôt possible.

Tout camarade ou ami désirant recevoir ce numéro voudra bien nous le faire savoir. La demande sera satisfaite jusqu'à épuisement du tirage. Nous serons très touchés de cette preuve de l'intérêt qu'il porte à notre bulletin.

Notre couverture publie un projet pour l'entrée du Cimetière du Camp du Vernet. Nous demandons à tous les amis du monde entier qui auraient quelques idées là-dessus, de nous présenter leur critique ou même de nous envoyer d'autres projets.

=====

Nous serions très heureux de recevoir aussi des projets de maquette pour la couverture de notre bulletin - MERCI D'AVANCE.

=====

COMMENT FUT RECONSTITUEE L'A.A.I.P.R.

du Camp du VERNET

Le 24 Avril 1970, le camarade PLINIO, alors Président des Garibaldiens, a été appelé à Paris pour une conférence avec les anciens Italiens de Brigades internationales de la guerre d'Espagne. Un sujet de discussion fut la question du cimetière de l'ex-camp du Vernet qui était porté à disparaître. Il fut chargé d'enquêter sur place et ailleurs auprès de diverses personnes afin de sauvegarder l'existence du souvenir des antifascistes morts en France avant la victoire sur ses occupants. Il s'entoura de plusieurs personnalités qui ont contribué à résoudre cette difficile tâche après quelques recherches.

Après vingt-cinq ans de silence, nous avons organisé le 11 Novembre 1970 un rassemblement pour déposer une gerbe au monument de ce lieu abandonné et envahi par les herbes et les ronces. Avec les Garibaldiens et les présidents de diverses associations françaises, y ont participé M. TERRACINI, Consul Général d'Italie, qui a bien voulu nous aider accompagné de son Chancelier BICINELLI. Dès notre arrivée, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre par certaines personnes présentes que ce lieu devait disparaître et que c'était le dernier rassemblement puisque ce cimetière était redevenu une propriété privée. Face à cette situation nous ne nous sommes pas découragés et, avec le concours de personnes qui se sont regroupées en notre faveur, nous avons pensé et fait venir pour un autre rassemblement le 5 Avril 1971 M. Franz DALHEM Ministre de la R. D. A., qui nous a apporté un grand soutien et nous a aidé, par son intervention auprès des autorités civiles de Foix et de Pamiers, à faire abandonner l'idée de déplacer (de déporter ! pourrions-nous dire) les morts pour que le propriétaire en fasse "un champ de céréales". Trop étaient favorables à la disparité de cet enclos mais la sympathie de la majorité était contre et pour son maintien.

Nous avons d'abord manifesté notre surprise devant la position de la personne revendiquant la propriété de la parcelle constituant le cimetière. Que s'est-il passé lors de son installation ? Réquisition, expropriation ou accord avec le propriétaire ? De toute façon, il existe depuis 1939. Il était clôturé, on y accédait par un chemin empierré (ce chemin a été supprimé par lui sous prétexte que l'on traversait ses cultures.)

Il paraît anormal qu'un propriétaire s'aperçoive au bout d'un si grand nombre d'années de l'existence d'un cimetière sur sa propriété. Le Ministère de l'intérieur ne l'ignorait pas, puisque le 24 Juillet 1952 il demandait au Ministère des A. C. et V. G. de prendre en charge l'entretien des tombes des Internés du Camp.

Retenons le troisième point de la réclamation du propriétaire :

"... par respect de la personne humaine ..."
"... pour soustraire la vue de ces ruines ..."

Il est évident que, lorsqu'on brûle à plusieurs reprises les vestiges des tombes, on puisse y trouver des "ruines". Devant pareil sacrilège, nous nous sommes proposé pour l'entretien bénévole des tombes, pour honorer nos camarades sacrifiés dont on méconnaît encore le destin. Nous nous estimons concernés par le cas du cimetière du camp du Vernet où reposent un grand nombre des nôtres. Nous pensions qu'une solution équitable, qui respecterait le souvenir de ce camp de triage unique en France et pourvoyeur de l'Allemagne nazie en chair à extermination, pouvait être trouvée en chair à extermination, pouvait être trouvée en dédommageant le propriétaire par l'achat de son terrain et d'un chemin de passage. Ainsi il en a heureusement été fait.

Pour continuer à défendre cette juste cause, pour que les victimes ne soient pas toujours "les oubliés", parce que "là, sont tombés des combattants de la liberté ; là, doit demeurer la vraie histoire du Vernet", nous avons avec des membres résidant dans l'Ariège et à Toulouse reconstitué à Pamiers, le 22 Mai 1971, l'Amicale de ce camp, continuation de l'association fondée le 2.12.1944 et dont le comité actif figure au début du bulletin.

Nous devons ajouter qu'après sa formation, nous avons rencontré une petite xénophobie (à laquelle nous n'avons pas répondu) chez certaines personnes qui espéraient que l'Amicale ne serait pas reconnue en haut lieu ; mais, elle l'a été, et fort bien : il ne pouvait pas en être autrement vu sa finalité philanthropique et notre passé. Comme celui de son président, organisateur d'unités combattantes étrangères, deux fois au Vernet, trois évasions, deux condamnations à mort et toujours dans la lutte armée, attaché au ministère de la guerre, se sentant de par sa fonction responsable en partie de toutes ces victimes et tenant absolument à défendre leur mémoire. Il n'existait pas de nationalités en ce temps-là, il y a trente ans...

Et puis il existe à l'étranger des tombes isolées. A Monte Cassino en Italie, par exemple, où sont enterrés des Français. Les tombes sont respectées et entretenues en leur lieu d'origine. Et lorsque l'on parle de l'honneur de la France, nous pensons que les Etrangers qui l'ont défendue hier le défendent encore aujourd'hui en oeuvrant ainsi à l'intérieur de leur Amicale.

LE VERNET ...

Il suffit parfois d'un simple enclos où reposent des témoins et des victimes de l'affrontement entre les hommes pour qu'au bout d'une longue vie, la mémoire vous restitue tout un pan de notre histoire, dont la méconnaissance rendrait infirme de coeur et de conscience plusieurs générations.

Ce sentiment me bouleversa le jour où des amis qui veillent sur l'honneur de leurs morts m'avaient conduit à l'ancien camp du Vernet d'Ariège. Le Vernet, qui fut pendant les années sombres un vaste cimetière où pourrissaient toutes les libertés humaines, arrachées aux deux-mille prisonniers qui survivaient là, sur 50 ha de terre enlevée à la nature par des bourreaux dénaturés, un labyrinthe de barbelés, un cloaque où l'improvisation pour un crime collectif édifiait, en guise d'ergastules, des baraques de bois...

"Le Vernet, un point zéro de l'infamie", pourra écrire un de ses prisonniers, Arthur Koestler ! Un de ces camps dont les gardiens n'avaient rien à envier aux camps hitlériens de la mort que le four crématoire.

La Guerre d'Espagne venait de finir. Je m'en souviens en tant qu'ancien prisonnier de Franco qui, libéré, subit la honte de voir que la France, par-dessus les Pyrénées, donnait raison aux franquistes en jetant dans des bagnes les survivants des Brigades Internationales. Et ce fut dans les baraques de ces prisonniers d'une trempe particulière que sévirent le plus cruellement la torture quotidienne du mépris de la personne humaine, l'obligation du travail rabaissé jusqu'à donner l'envie de la mort, le supplice de la faim scientifiquement entretenue et du sommeil livré aux hantises de l'enfer du lendemain.

La France vaincue et trahie, le Vernet va devenir un carrefour international de la souffrance pour des antifascistes des cinq continents dont le crime était de vouloir la liberté, la paix et l'indépendance pour tous les peuples.

C'est ainsi que ceux qui sont morts au Vernet nous ont laissé, avec leurs cendres enfouies sous un peu de terre, leurs noms inoubliables et le testament de leur vie. A la place de ces lieux souillés par la haine des droits de l'Homme, le Vernet est devenu un sanctuaire du souvenir aussi sacré pour chaque homme que "la plus solennelle déclaration de ses droits naturels, imprescriptibles et inaliénables" sans laquelle la victoire de 1945 sur le fascisme perdrait son véritable sens.

Le Vernet a vu vivre, croire, espérer, combattre et mourir une fraction de cette humanité fraternelle que les nationalismes condamnent à la proscription, à l'exil et à la répression.

Le Vernet, cet enclos de terre de France où reposent les restes d'antifascistes de presque tous les pays du monde, victimes des fanatiques, des racistes, des faiseurs de charniers, de tous ceux qui avaient peur de chaque homme dont le regard dépassait les frontières, dont le coeur battait du sang de tous les sacrifices pour la liberté, le Vernet gardant mémoire de ses morts dit au passant, avec le poète italien antifasciste Carado Alvaro que :

"Tout homme est responsable de son temps."

Charles TILLON

Commandant en chef des F. T. P. F. sous
l'occupation nazie.

POUR UN HISTORIQUE DU CAMP DU VERNET D'ARIEGE

Si les camps de concentration allemands ont donné lieu à une abondante littérature, souvent faite de souvenirs, et aussi à quelques bonnes études historiques, il est loin d'en être de même pour les camps français.

La littérature consacrée aux camps de concentration français est d'une grande pauvreté : souvent les seuls écrits émanent d'étrangers. Inutile d'insister davantage : le problème des camps de concentration en France est l'un de ceux dont on ne parle guère : pour l'opinion française le problème concentrationnaire ne concerne que les autres pays. Aussi, toute étude, sur cet aspect volontairement oublié de notre histoire ne pourra que se heurter à l'incrédulité des bonnes consciences.

L'étude historique du Camp du Vernet doit donc, être faite pour que l'on sache ce que fut le monde concentrationnaire en France de 1939-1944, la politique officielle en cette matière, la vie et la mort de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, écrasés par les rigueurs de la loi française.

LE CAMP DU VERNET

Les origines du Camp du Vernet remontent à la Première Guerre Mondiale. Ce fut alors un Camp de prisonniers allemands. Entre les deux guerres mondiales, il devint un dépôt de matériel militaire. Fin 1938, au moment où l'effondrement de la république catalane annonçait la fin de la résistance républicaine aux troupes franquistes, le camp du Vernet devint un camp d'hébergement pour les soldats républicains espagnols réfugiés en France. La France vit alors se multiplier sur son sol ces camps de concentration (tel était leur nom officiel) : Argelès, Rivesaltes, Le Barcarès, Bram, Agde, Gurs, Les Milles, Chibron, Le Récebedou, Septfonds, Noé etc...

L'Ariège eut le triste privilège de posséder trois de ces camps : le Vernet mais aussi les camps de Mazères et de Villeneuve du Paréage. Le camp de Mazères fut fermé en 1940, celui de Villeneuve fut agrandi en 1941 pour recevoir une importante population puis pour une cause inconnue fut fermé. Ces deux camps ne furent que d'une importance secondaire. En comparaison le Vernet fait figure de grand camp.

En 1939, lorsque le Vernet est un camp d'"hébergement", sa population est immense : des dizaines de milliers de réfugiés. Puis en septembre 1939 le camp se spécialise dans l'internement des étrangers indésirables et devient ainsi un camp "politique". A l'automne 1940, ce caractère politique s'affirme : l'administration du camp passe de l'Armée au Ministère de l'Intérieur.

La population permanente du camp va osciller de 4000 à 1000 détenus. En juin 1944, le camp est occupé par les Allemands qui déportent vers l'Allemagne les internés valides (30 juin 1944). Le reste (vieillards, malades, infirmes) attendra la libération. Le camp est dissous. Officiellement, le registre d'écrou indique le passage dans ce camp de 11000 internés mais il s'agit d'une comptabilité qui ignore les dizaines de milliers de réfugiés de 1939, qui oublie les milliers de juifs (hommes, femmes, enfants) qui passèrent par le Vernet en 1943-1945.

LA NECESSITE D'UN HISTORIQUE

Quand on songe à tous ces convois partis de la petite gare du Vernet vers une mort lointaine, quand on pense à ces étrangers de 58 nationalités qui sont venus souffrir et parfois mourir dans ce camp, on se dit que les souffrances de ces milliers d'hommes ne peuvent nous laisser indifférents.

Il faut dire tout haut que des hommes sont morts, de faim, de maladie, de froid, de mauvais traitements, fusillés, assommés, battus, ici, sur cette terre d'Ariège.

Il faut dire aussi les luttes de ces hommes contre l'oppression, le fascisme, la terreur policière; il faut raconter, par exemple, l'héroïque soulèvement du 26 Février 1941....

Personnellement, je me suis chargé de faire cet historique : c'est là, une tâche immense, je le sais bien. Il existe des archives du camp à Foix et à Paris mais l'essentiel des sources demeure dans les souvenirs des survivants. Aussi, je lance un pressant appel à tous ceux qui ont quelques souvenirs à apporter : toutes les contributions seront utiles.

Dans le prochain numéro du Bulletin paraîtra un questionnaire destiné à tous. Dès maintenant que tous les Anciens sachent que leurs souvenirs même s'ils leur paraissent de peu d'importance sont de la plus grande utilité. Il faut que l'histoire du Camp du Vemet soit connue. Pour cela il faut l'aide de tous.

Je remercie, d'avance, tous ceux qui m'aideront dans cette tâche immense.

Claude DELPLA
Professeur Agrégé d'Histoire
Correspondant du Comité d'Histoire
de la deuxième Guerre mondiale.

ECRIRE AU SIEGE DE L'ASSOCIATION ou à mon adresse : 8, Avenue de l'Europe FOIX 09000.

CREATION D'UN GROUPE INTERNATIONAL
de RECHERCHES et d'ETUDES HISTORIQUES
sur le CAMP du VERNET

- 1 - UN COMITE D'ETUDES et de RECHERCHES pour l'ELABORATION
de l'HISTORIQUE du CAMP du VERNET EST CREE.
- 2 - IL EST OUVERT à TOUTES les ASSOCIATIONS ou PERSONNES
de TOUS les PAYS INTERESSES par cette TACHE.
- 3 - IL EST PROPOSE à CHAQUE PAYS de FORMER son PROPRE
GROUPE de TRAVAIL.

Fait à FOIX - VERNET d'ARIEGE le 7. 4. 1971

Pour FOIX, VERNET d'ARIEGE

Monsieur Claude DELPLA

Professeur agrégé

Pour le R.D.A.

Monsieur Franz DAHLEM

Membre de la Présidence du
Comité des Antifascistes Allemands
en R. D. A.

Président de la Section des Anciens
Volontaires des Brigades
Internationales.

DERNIERES NOUVELLES

Une équipe des Ponts et Chaussées de l'Ariège a, pendant la deuxième quinzaine d'Avril 1973, construit la voie d'accès au cimetière à partir de la RN 20. Nous exprimons notre reconnaissance à ceux qui ont décidé et fait ce beau travail. Cette voie, digne de l'enclos renové, facilitera les manifestations du souvenir et le stationnement. Une signalisation par panneaux sera apposée sur la RN 20.

Nous avons lu dans "La DEPECHE du MIDI" du 25 Mai 1973 le passage nous concernant de la réunion du Conseil Général de l'Ariège du 24 Mai, sous le titre "SAVERDUN FERA SON DEVOIR":

" La commune de Saverdun n'était pas en mesure d'assurer, avec le personnel communal, l'entretien du cimetière de l'ancien camp du Vernet, ces travaux doivent-ils être confiés à une entreprise privée ? M. Pédoya, rapporteur de la commission, disait carrément " non"...après un plaidoyer du maire de Saverdun, M. Amiel. "la commune est revenue sur sa décision. Elle s'acquittera de cette pieuse tâche moyennant un crédit de 1500 F."

Le Conseil Général poursuit sa bonne action, et parfois non sans mal.

Le Comité de l'Amicale a un grand projet à l'étude : le rassemblement international des ex-internés du camp sur les lieux mêmes de leur détention à une date pas encore fixée mais que nous voulons la plus favorable pour tous. Nous vous en donnerons le programme dès qu'il aura été arrêté.

Notre secrétaire Menendez a assisté à la bundeskonferenz de Saarbrücken (Allemagne Fédérale), le 14 Avril 1973, où il a expliqué le rôle de l'amicale. Cette Bundeskonferenz a réuni tous les organismes ayant combattu ou fait de la Résistance à l'étranger. Nous donnerons de plus amples informations de cette importante réunion dans notre prochain bulletin.

EN TEMOIGNAGE
DE SOUVENIR
ET D'AMITIE

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Né le _____ à _____

Date d'internement au Vernet : _____

Libéré - déporté le _____ à _____ (1)

Possesseur de la carte de Résistant-Interné (1)

C.V.R.

Titulaire d'une pension d'invalidité à _____ %

Pour les FAMILLES

NOM et Prénom du disparu : _____

Lieu de disparition : _____

Je règle par : chèque bancaire à votre compte bancaire (voir intitulé page 1)

la somme de 20 F (8 F pour famille) (2)

Date et Signature,

J'ADHERE
à l'Amicale
des A.I.P.R. du
Camp du VERNET
d' Ariège

BULLETIN à adresser à L. MENENDEZ, 2, rue du 14 Juillet, 09100 PAMIER

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Dans cette somme est compris l'abonnement au bulletin.

Les réponses à certaines questions sont facultatives.

Nous demandons aux adhérents à notre AMICALE de retrouver nos camarades isolés et de les mettre en relation avec un membre du Comité. Ils sont trop nombreux ceux qui ignorent sa constitution et son but.

A.A.I.P.R. du CAMP du VERNET d'ARIEGE
2, rue du 14 Juillet, 09100 - PAMIER

Imprimé par l'Atelier d'Offset
Centre Départemental de Documentation Pédagogique

09 - FOIX